

Le cahier noir / Il quaderno nero de Michel Tremblay. Stratégies de traduction du français québécois en italien

Gerardo Acerenza

Università di Trento, Italie

Résumé : L'objectif de cet article est d'analyser la traduction italienne du roman québécois *Le cahier noir* de Michel Tremblay, publiée en 2012 sous le titre *Il quaderno nero*. Tout d'abord, nous présentons de manière générale l'écrivain montréalais et les stratégies linguistiques qu'il met en œuvre dans ses romans pour créer un « effet joual ». Ensuite, nous nous proposons de voir de quelle façon la langue de *Le cahier noir* résiste à l'exercice de la traduction dans un autre idiome. Enfin, nous tâchons de comprendre comment les traductrices italiennes Lorenza Di Lella et Maria Luisa Vanorio ont transposé dans la langue de Dante l'« effet joual » créé par l'écrivain québécois.

Mots-clés : Québec; Michel Tremblay; roman; langue; régionalismes; traduction; italien

Abstract: This paper analyses the Italian translation of Michel Tremblay's *Le cahier noir*, published in 2012 under the title *Il quaderno nero*. First, we provide a general presentation of Michel Tremblay and his linguistic strategies to create in his novels a "joyal atmosphere". Then, we explain how the many particularities of Quebec French contained in *Le cahier noir* make the work of translation very difficult. Finally, we propose to see how the Italian translators Lorenza Di Lella and Maria Luisa Vanorio transposed the "joyal atmosphere" into their Italian version.

Key words: Quebec; Michel Tremblay; novel; language; regionalisms; translation; Italian

Les écrivains qui évoluent dans les nombreux pays de la francophonie où le français est souvent en contact avec une autre langue, ou parfois avec plus d'une langue, sont condamnés à réfléchir sur la langue d'écriture et des fois de manière obsessive. Lise Gauvin a bien défini ce souci partagé par un

grand nombre d'écrivains francophones avec la notion de « surconscience linguistique¹ », autrement dit, une conscience aiguë de la langue.

Si, d'une part, les écrivains francophones vivant loin de Paris doivent toujours se questionner sur les destinataires de leurs ouvrages et sur la langue d'écriture à employer, un choix entre un français d'« ici » caractérisé par la présence de régionalismes et emprunts à d'autres langues, ou un français de « là-bas » se rapprochant le plus que possible du français de référence, d'autre part, ce questionnement peut devenir une considérable source d'inspiration et s'avérer pour certains comme un ressort de création littéraire à part entière.

Nombreux sont au Québec les écrivains qui proposent dans leurs romans, nouvelles et leurs pièces de théâtre une écriture caractérisée par la présence de différents niveaux de langue, de régionalismes, d'anglicismes et de structures syntaxiques orales typiques du français parlé sur les rives du Saint-Laurent. Au-delà de l'aspect lexical et syntaxique, il s'agit très souvent d'une vraie réflexion sur le statut politique du français au Québec et/ou sur les clichés qui existent sur l'accent québécois et la variété québécoise. Ces considérations se présentent sous forme de commentaires métalinguistiques faits par les narrateurs ou par les personnages. À ce propos, il est utile de citer un court commentaire de la narratrice du roman intitulé *Le cahier noir* de Michel Tremblay, texte qui nous servira ici comme exemple privilégié pour les réflexions traductologiques que nous présenterons dans la suite de cet article :

[...] Quand ils [les Français] s'installent dans ma section, je sais que j'aurais encore à endurer leurs « Plaît-il », leurs « Qu'est-ce qu'elle dit? » ou leurs « Sandwich, c'est masculin, mademoiselle! », qu'ils vont une fois de plus critiquer la cuisine qu'on mange ici, le français qu'on y parle, la longueur insupportable de l'hiver qui expliquerait notre côté renfermé et sauvage².

D'une façon générale, à travers ce commentaire, la narratrice du *Cahier noir* évoque et critique encore une fois l'attitude chauvine et normative de certains Français en voyage au Québec qui s'étonnent toujours de l'accent

¹ Lise Gauvin, « D'une langue l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone », *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, p. 6-15.

² Michel Tremblay, *Le cahier noir*, Montréal, Leméac/Actes Sud, 2003, p. 83. Dorénavant, les renvois à ce roman seront signalés directement dans le texte par le sigle *CN* suivi du numéro de la page.

québécois et n'hésitent pas à corriger, selon les normes linguistiques de l'Hexagone, la variété de français que l'on y parle. Et tout cela au détriment des caractéristiques francophones de la langue parlée loin de la métropole.

Quoi qu'il en soit, pour en rester au contexte qui nous intéresse le plus, Michel Tremblay est l'écrivain qui a su mieux intégrer dans le français de ses romans un grand nombre de particularités linguistiques typiques du Québec en proposant une langue hybride (autrefois désignée avec le terme « joual¹ ») tout à fait originale, qui pourrait parfois poser des problèmes de compréhension aux lecteurs non québécois et surtout un réel défi pour les traducteurs étrangers. À titre d'exemple, nous aimerions citer un passage représentatif de l'univers linguistique très singulier que Michel Tremblay a créé, riche en nuances de nature sociolinguistique et socioculturelle :

[...] le Sélect est l'un des restaurants les moins **dispendieux** du centre-ville de Montréal. Là, on mange beaucoup pour peu et **les guidounes** de la *Main*, les travestis, **les bums** et autres créatures de la nuit viennent s'y réfugier quand il fait froid, entre deux clients, entre **deux bitchenies**, entre deux mauvais coups².

Ces quelques lignes suffisent pour comprendre le travail que l'écrivain québécois fait avec le français d'écriture. La langue de la narration, qui respecte la syntaxe du français de référence, englobe au passage l'archaïsme « dispendieux³ » (« cher, coûteux »), des canadianismes comme le substantif péjoratif « guidoune⁴ » (« pute, putain »), l'emprunt intégral à l'anglais « bums⁵ » (« clochard, clodo,

¹ Lionel Meney, *Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin, 2003, p. 1014. « 2° (dépréc.) [Français pop. du Canada/Québec contaminé par l'angl. (Mot d'abord employé par André Laurendeau, puis popularisé par Jean-Paul Desbiens dans *Les Insolences du frère Untel* (1960), pamphlet dans lequel il dénonçait, entre autres, la corruption du français dans le Québec de cette époque)] ».

² Michel Tremblay, *op. cit.*, p. 14. Nous soulignons.

³ Lionel Meney précise qu'« en français standard, l'adj. “cher” signifie simplement “qui est d'un prix élevé” (“une voiture chère” = qui coûte cher à l'achat); l'adj. “dispendieux” signifie “qui exige de grandes dépenses, qui provoque des frais élevés, qui revient cher”; il se dit d'une grande chose, d'un luxe et implique le gaspillage: “une voiture dispendieuse” = qui revient cher (à cause de sa consommation en essence, du prix des pièces de rechange, du montant de l'assurance, etc.) ». Lionel Meney, *op. cit.*, p. 690.

⁴ *Ibid.*, p. 938.

⁵ *Ibid.*, p. 309.

SDF ») et l'anglicisme « bitchenies¹ » qui est la francisation du lexème anglais « bitchery » (« vacherie, saloperie, roserie »). Le terme « *Main* », que Tremblay souligne aux lecteurs avec l'italique, désigne le Boulevard Saint-Laurent à Montréal appelé encore aujourd'hui par les anglophones, et également par les francophones, *Main Street*. Le passage cité montre bien comment Michel Tremblay exploite la richesse du français parlé au Québec dans toute son étendue : recours à des régionalismes empruntés à différents niveaux de langue et à des anglicismes qui marquent bien la présence de l'Autre, de l'Anglais, élément important dans le contexte sociolinguistique montréalais.

Après une présentation générale de Michel Tremblay et des stratégies linguistiques qu'il met en œuvre dans ses romans pour créer ce que Lise Gauvin désigne comme un « effet joual² », nous nous proposons de voir de quelle manière *Le cahier noir* se caractérise du point de vue de la langue et comment les traductrices italiennes Lorenza Di Lella et Maria Luisa Vanorio ont transposé cet « effet joual » dans la version italienne intitulée *Il quaderno nero*³.

Michel Tremblay, le « Rabelais québécois »

On ne peut pas nier qu'aujourd'hui Michel Tremblay est l'écrivain québécois le plus connu et le plus lu au Canada, en Europe et surtout en France où il a été défini comme le « Rabelais québécois⁴ ». Dramaturge, romancier, nouvelliste, auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, son nom est en particulier lié à la pièce *Les Belles-Sœurs*⁵ représentée pour la première fois au Théâtre du Rideau vert à

¹ *Ibid.*, p. 225.

² Lise Gauvin, *La fabrique de la langue*, Paris, Seuil, coll. « Essais/Points », 2004, p. 303-304. L'auteure souligne qu'il s'agit d'un « effet obtenu par la transcription de la dimension orale de la langue populaire, mais aussi par un transcodage complexe, s'articulant au double code de l'oral et de l'écrit et enfin par divers procédés de littérisation, au premier rang desquels se trouve la concentration, de telle sorte que le lecteur-auditeur est mis en contact avec un véritable « répertoire » du joual ».

³ Michel Tremblay, *Il quaderno nero*, trad. du français par Lorenza Di Lella et Maria Luisa Vanorio, Roma, Playground, 2012 [éd. française 2003]. Dorénavant, les renvois à cette traduction seront signalés directement dans le texte par le sigle *QN* suivi du numéro de la page.

⁴ Odile Quirot, « Michel Tremblay: l'hymne au joual », *Le nouvel observateur*, 8 mars 2012, <https://lc.cx/JnFa>, consulté le 30 octobre 2015.

⁵ Michel Tremblay, *Les Belles-Sœurs*, Montréal, Leméac, 1972.

Montréal en 1968, dans une mise en scène d'André Brassard. Grâce à cette pièce, l'idiolecte des habitants des quartiers pauvres de Montréal, le « joual », a été propulsé pour la première fois sur une scène de théâtre importante de la ville.

L'écrivain a lancé à l'époque un vrai pavé dans la mare et a donné vie à ce que l'on désigne encore aujourd'hui avec l'expression « l'époque du joual¹ ». Les écrivains des années soixante-dix, avec beaucoup de provocation, se sont questionnés sur le statut de cet idiolecte des quartiers pauvres de Montréal avec la volonté d'en faire une langue littéraire en réaction au français châtié de la métropole. Pour certains, il s'agissait d'une langue qui permettait d'exprimer avec beaucoup de réalisme l'âme des classes sociales défavorisées, pour d'autres, au contraire, ce n'était qu'un patois, un dialecte, un argot, bref une sous-langue.

Pendant sa longue carrière d'écrivain, Michel Tremblay n'a jamais regretté d'avoir utilisé un idiolecte si caractérisé pour sa pièce *Les Belles-Sœurs* et dans tout son théâtre les personnages exploitent tous les niveaux de la langue parlée au Québec, du plus bas au plus élevé. Pour ce qui est de ses romans, l'écrivain montréalais propose une langue plus raisonnée. Dans *Le cahier noir* par exemple, on ne trouve presque pas de transcriptions phonétiques de l'accent québécois comme on peut en lire dans ses pièces de théâtre et dans certains romans qui composent les *Chroniques du Plateau Mont-Royal*². Cependant, du point de vue du lexique et parfois de la syntaxe, la langue de la narration et les échanges entre les personnages présentent un grand nombre de particularités qui pourraient freiner l'élan des lecteurs non québécois et surtout poser beaucoup de problèmes aux traducteurs étrangers.

Si l'on adopte la grille de classement des québécismes³ définie par Claude Poirier de l'Université Laval à Québec, l'on remarque que du point de vue

¹ André Gervais, *Emblématiques de l'« époque du joual »*, Outremont, Lanctôt éditeur, 2000.

² Michel Tremblay, *Les chroniques du Plateau Mont-Royal*, Montréal, Leméac, coll. « Thésaurus », 2000.

³ Claude Poirier, « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p. 13-56. Nous utilisons par commodité cette grille de classement, bien conscients que certains québécismes cités dans cet article sont également en usage dans les aires francophones du reste du Canada et qu'il faudrait donc les désigner comme « canadianismes ».

du vocabulaire dans *Le cahier noir* Michel Tremblay a inséré un grand nombre de « québécismes lexématiques¹ », c'est-à-dire des faits lexicaux (mot, syntagme, locution) qui ne sont pas en usage dans le français de référence². La narratrice du roman, « Céline, la naine », et les autres personnages qui gravitent autour d'elle dans le « Sélect », le restaurant où elle est « waitress » (« serveuse »), utilisent à tour de rôle beaucoup de régionalismes qui peuvent paraître opaques pour un lecteur de France ou d'un autre pays de la francophonie.

Ainsi, elle « rapaille » (*CN*, p. 92) (« ramasse ») souvent les affaires laissées sur les tables du restaurant par les clients, elle « se barouette » (*CN*, p. 21) (« se bouscule ») sur le plancher du restaurant du soir jusqu'au matin (parce qu'elle travaille pendant la nuit), mais parfois elle « varnousse » (*CN*, p. 37) dans la cuisine, autrement dit, elle « tourne en rond » au milieu des chaudrons. Très rarement elle « garroche » (*CN*, p. 27) (« lance ») des choses sur les tables et, lorsqu'elle ne travaille pas, elle fait du « magasinage » (*CN*, p. 212) dans les rues de centre-ville de Montréal, bien habillée avec des bottes et une « tuque » (*CN*, p. 241), c'est-à-dire avec son « bonnet de laine à pompon à bords roulés ». Ces « québécismes lexématiques » peuvent également présenter des formes complexes (ensemble de deux mots avec ou sans trait d'union) comme l'expression « banc de neige » (*CN*, p. 123) qui désigne un « amas de neige ».

Tous ceux qui ne sont pas vraiment familiers avec la langue parlée sur les rives du Saint-Laurent pourraient trouver certaines phrases un peu ambiguës à cause de la présence de « québécismes sémantiques³ », des faits lexicaux (mot, syntagme, locution) qui existent également en français de référence, mais avec une acception différente. Ces québécismes posent donc de nombreux problèmes de contextualisation et par conséquent, on le verra dans la suite de cette étude, de sérieux obstacles à la traduction.

La narratrice et certains personnages du roman sont parfois surpris à « sacrer » en anglais (*CN*, p. 155). Or, si ce verbe désigne en français de référence une action qui « confère un caractère solennel à quelqu'un ou à quelque chose »

¹ *Ibid.*, p. 32.

² *Ibid.*, p. 26. Claude Poirier préfère l'appellation « français de référence » à « français standard ».

³ *Ibid.*, p. 34.

ou bien une « consécration officielle pour quelqu'un¹ », au Québec ce verbe désigne l'action de « jurer, blasphémer² ». Même chose pour le lexème « casque » (CN, p. 30) qui désigne en français de référence une « coiffure de protection rigide recouvrant la tête et destinée à la protéger³ » (comme un « casque de pompier »), tandis qu'en français québécois il renvoie plutôt à une « coiffure en fourrure⁴ ». Nous terminerons en citant la locution « avoir du chien » (CN, p. 256), accompagnée de la marque d'usage « *fam.* » dans le *Dictionnaire Usito*. Cette expression qualifie au Québec une personne qui « fai[t] preuve de détermination, [qui est très] énergique⁵ », toutefois, en français de référence, cette locution désigne plutôt une personne qui affiche « un charme quelque peu provocant [qui est] attirant[e]⁶ ». Nous montrerons plus loin dans le texte comment cette superposition d'univers linguistiques et culturels complexifie énormément la transposition de ces « québécismes sémantiques » dans une autre langue.

Le texte de Tremblay présente également un grand nombre de « québécismes grammaticaux » c'est-à-dire des faits de langue (mot, syntagme, locution) qui existent également en français de référence, mais qui « présentent un comportement grammatical original⁷ » par rapport au français de l'Hexagone. Par exemple, pour ce qui est du genre grammatical, le terme « job » est toujours féminin au Québec et la narratrice du roman dira toujours « ma job de waitress » (CN, p. 31-32). Même chose pour la locution « de la belle argent » (CN, p. 26) où le terme « argent » est féminin à la différence du français en usage à Paris. En effet, l'« Office québécois de la Langue française » précise que :

¹ Voir *TLFi – Trésor de la Langue française informatisé*, <https://lc.cx/JnFj>, consulté le 30 octobre 2015.

² Lionel Meney, *op. cit.*, p. 1518.

³ Voir *TLFi – Trésor de la Langue française informatisé*, <https://lc.cx/JnFj>, consulté le 30 octobre 2015.

⁴ Lionel Meney, *op. cit.*, p. 371.

⁵ *Dictionnaire Usito*, s.v. « chien », <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

⁶ Voir *TLFi – Trésor de la Langue française informatisé*, <https://lc.cx/JnFj>, consulté le 30 octobre 2015.

⁷ Claude Poirier, *op. cit.*, p. 35.

le nom *argent* est aujourd'hui masculin, du moins dans l'usage standard. Le féminin est attesté dès l'ancien français et se rencontre encore dans certaines régions de France de même que dans la langue populaire. C'est d'ailleurs de cet usage populaire que nous viennent les expressions *de la bonne argent* ou *de la belle argent*; quant à l'expression *de la grosse argent*, on la doit à une influence de l'anglais (*big money*)¹.

De plus, le lecteur non québécois est amené souvent à se questionner en présence d'un grand nombre de « québécismes phraséologiques », des locutions typiques du répertoire québécois. À ce propos, on pourrait citer les expressions suivantes qui sont très courantes à l'oral : « rien que sur une pinotte » (CN, p. 257), c'est-à-dire « tout d'un coup, à toute vitesse² »; « passer à côté de la traque » (CN, p. 39), autrement dit « s'engager dans la mauvaise voie; sortir de la piste³ »; « de la belle argent sonnante » (CN, p. 36), en d'autres termes de l'« argent liquide⁴ » et « tapocher des yeux » (CN, p. 99), c'est-à-dire « donner des coups répétés⁵ » des cils dans le but d'émouvoir les autres.

Toutefois, ce sont les « anglicismes » (les emprunts et les calques) qui constituent la vraie caractéristique du texte ici analysé. Puisque la narratrice est serveuse dans un restaurant situé sur la « *Main* » (Boulevard Saint-Laurent), tout le lexique de la restauration utilisé par elle et ses collègues est emprunté à l'anglais. Ces anglicismes peuvent être des emprunts directs comme « *breaks* » (CN, p. 16), « *shift* » (CN, p. 31), « *waitress* » (CN, p. 16), « *sundae relish-moutarde* » (CN, p. 25), « *job* » (CN, p. 69), « *lunch* » (CN, p. 113), « *napkins* » (CN, p. 38), « *hamburger platter* » (CN, p. 20), « *grill cheese* » (CN, p. 51), « *pepper steaks* » et « *hot chickens* » (CN, p. 141), « *cold slaw* » (CN, p. 132), « *greasy spoon* » (CN, p. 167), « *busy-body* » (CN, p. 187) ou bien se présenter sous forme de calques comme « breuvage » (CN, p. 139), « péter sa balloune » (CN, p. 165), « pinotte » (CN, p. 241), etc.

Du point de vue de la syntaxe, on remarque également des structures typiques du français québécois, très courantes à l'oral, que l'on retrouve dans les

¹ Voir OQLF – Office québécois de la Langue française, <https://lc.cx/JnFz>, consulté le 30 octobre 2015.

² Lionel Meney, *op. cit.*, p. 1275.

³ *Ibid.*, p. 1759.

⁴ *Dictionnaire Usito*, s.v. «sonnant», <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

⁵ *Dictionnaire Usito*, s.v. «tapocher», <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

dialogues entre personnages. Pour ce qui est de l'utilisation de l'impératif négatif, par exemple, les formes québécoises « fâche-toi pas » (CN, p. 32), « fais-toi-s'en pas » (CN, p. 239), « interromps-moi pas » (CN, p. 233) et « penses-y pas » (CN, p. 234) sont toujours préférées aux formes du français de référence « ne te fâche pas », « ne t'en fais pas », « ne m'interromps pas » et « n'y pense pas ». Cependant, d'autres formes syntaxiques originales comme « ma gaffe s'en vient » (CN, p. 136), où l'on retrouve l'emploi archaïque du verbe « s'en venir » très courant au Québec et dans le reste du Canada, ou encore « une couple de semaines » (CN, p. 140) et « j'étais en dedans » (CN, p. 158) frappent le lecteur en l'amènent à se questionner.

Traduire les textes plurilingues, une entreprise possible?

Traduire Michel Tremblay peut résulter alors un exercice assez difficile. Jacques Derrida, dans un texte un peu daté de 1985, intitulé « Des Tours de Babel », se posait bien des questions à propos de la traduction des textes plurilingues : « Comment traduire un texte écrit en plusieurs langues à la fois? Comment “rendre” l'effet de pluralité? Et si l'on traduit par plusieurs langues à la fois, appelle-t-on cela traduire?¹ ». Et, Jean-René Ladmiral ajoutait en 1998 d'autres interrogations à ce propos : « Comment convient-il de traduire ce qui est rédigé en dialecte ou en créole? Que faut-il faire si la langue du texte-source est une langue archaïque, vieille de quelques siècles?² ».

Ce sont des réflexions qui collent parfaitement au texte de Michel Tremblay ici analysé, texte caractérisé comme nous venons de montrer par la pluralité des registres et des langues. Doit-on reproduire tels quels tous les emprunts directs à l'anglais du texte de départ ou bien les traduire dans la langue d'arrivée en effaçant ainsi la langue de l'Autre? La présence de plusieurs termes anglais dans un texte traduit peut-elle poser des problèmes de compréhension aux lecteurs de la langue cible?

¹ Jacques Derrida, « Des Tours de Babel », dans *Psyché. Invention de l'autre*, Paris, Éditions Galilée, 1987 [1985], p. 215.

² Jean-René Ladmiral, « Le prisme interculturel de la traduction », dans Paul Bensimon (dir.), *Palimpsestes 11. Traduire la culture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1998, p. 23.

Au-delà des anglicismes, Claude Poirier souligne de plus que « le lexique québécois comporte, par rapport au français de France, mille et une caractéristiques qui tiennent aux mots, à leurs sens, à la combinaison des unités, aux valeurs affectives et sociales qui leur sont attribuées, etc.¹ ». Dans la suite de cet article, nous soulignerons les difficultés que les deux traductrices italiennes ont dû surmonter et, souvent, elles n'ont pas toujours trouvé de bonnes solutions pour traduire les « québécismes sémantiques », ces faits lexicaux (mot, syntagme, locution) qui existent dans la même forme en français de référence, mais avec une acception différente.

Antoine Berman ajoute, quant à lui, que « malheureusement, le vernaculaire, collant au terroir, résiste à toute traduction directe dans un autre vernaculaire. Seules les “langues cultivées” peuvent s'entretendre² ». En effet, cela est particulièrement vrai pour ce qui est des traductions vers l'italien, car il est toujours difficile de puiser dans un dialecte d'une région ou d'une ville. En Italie, il existe des centaines de langues vernaculaires très différentes et parfois incompréhensibles pour les habitants des autres régions. Certains mots ou locutions siciliens par exemple peuvent résulter incompréhensibles dans les régions du Nord du pays.

Comment traduire alors ces textes plurilingues? Comment *Le cahier noir* que nous avons choisi d'analyser dans cet article a-t-il été traduit en italien? Comment souligner dans le cas des textes québécois et surtout des ceux de Michel Tremblay la présence de la langue de l'Autre, de l'anglais? Tout a été « acclimaté » en italien en utilisant une stratégie « domestiquante » et ethnocentrique?

Selon David Bellos, traductologue étasunien de Princeton,

l'approche consistant à domestiquer et acclimater dans la traduction [...] a pu être dénoncée par certains critiques comme étant une marque de « violence ethnocentrique ». Selon eux, l'éthique de la traduction impose aux traducteurs de ne pas éradiquer toute l'étrangeté, ou pour mieux dire « l'étrangèreté », d'un texte écrit dans une autre langue³.

¹ Claude Poirier, *op. cit.*, p. 25.

² Antoine Berman, « La traduction comme épreuve de l'étranger », *Texte*, n° 4, 1985, p. 79.

³ David Bellos, *Le poisson et le bananier. Une histoire fabuleuse de la traduction*, Paris, Flammarion, 2012, p. 53.

Parfois, selon David Bellos, la présence d'une forme d'« étrangeté » dans le texte d'arrivée est considérée par certains traductologues, ou par un grand nombre de lecteurs, comme une maladresse du style de la part de l'écrivain ou bien comme des erreurs commises par les traducteurs. Bien au contraire, les traits de l'original devraient être conservés pour donner une atmosphère étrangère au texte traduit. Il faudrait garder dans le texte d'arrivée ce que David Bellos appelle « l'étrangeté sélective » en insérant des traits linguistiques de la langue source. À ce propos, il faudrait suivre à notre avis l'exemple de Serge Quadruppani, traducteur français de plusieurs romans de l'écrivain sicilien Andrea Camilleri, qui a très bien restitué l'« étrangeté » et toute la saveur de la langue du « Commissario Montalbano ». Il a très bien rendu par exemple la particularité de l'inversion sujet-verbe qui caractérise l'idiome du commissaire sicilien en traduisant avec l'expression française « Allô, Montalbano je suis¹ », la célèbre réplique « Pronto, Montalbano sono ».

En outre, puisqu'entre le français et l'italien il existe une espèce de parenté établie, l'utilisation sélective ou décorative de la langue française (et québécoise) dans une traduction italienne, par exemple, montrerait au lecteur peu ou suffisamment cultivé que ce qui est en train de lire « c'est du français² » (ou du français québécois). Bien sûr, comme le souligne le traductologue étasunien, cela ne serait pas possible avec des langues très différentes du français ou de l'italien comme le russe ou le hongrois. Bref, pour rester dans le domaine d'étude de cet article, nous pourrions paraphraser David Bellos en nous posant la question suivante : « à quoi bon lire un roman [québécois] s'il n'a pas quelque chose de [québécois] à [nous] offrir?³ ».

Le cahier noir / Il quaderno nero : comment traduire la langue du territoire?

Nous allons maintenant nous attarder sur la version italienne du texte de Michel Tremblay (*Il quaderno nero*) traduit par Lorenza Di Lella et Maria Luisa Vanorio et publié à Rome, en 2012, par la maison d'édition Palyground.

¹ Andrea Camilleri, *La première enquête de Montalbano*, trad. de l'italien par Serge Quadruppani, Paris, Pocket, coll. « Fleuve noir », 2006 [éd. italienne 2004], p. 25.

² *Ibid.*, p. 58.

³ *Ibid.*, p. 53.

Le but proposé est de comprendre la nature des stratégies mises en œuvre par les traductrices, à savoir les choix faits pour rendre la langue si singulière de Michel Tremblay en italien. Ont-elles choisi une stratégie visant à domestiquer la langue de départ ou bien ont-elles cherché à garder dans la langue d'arrivée « l'étrangeté » et surtout la pluralité linguistique du texte source? Peut-on retrouver dans le texte d'arrivée la saveur linguistique de Michel Tremblay, c'est-à-dire l'« effet joual » dont parle Lise Gauvin?

Avant tout, nous allons commencer par les « québécismes lexématiques », autrement dit des faits lexicaux qui n'existent pas en français de référence. Les verbes « barouetter » (QN, p. 21) (« *andare avanti e indietro* » QN, p. 19), « garroccher » (CN, p. 27) (« *lanciare* », QN p. 24), « varnousser » (CN, p. 37) (« *gironzolare* », QN, p. 33), « rapailler » (CN, p. 92) (« *raccogliere* », QN, p. 86), « bretter » (CN, p. 132) (« *gingillare* », QN, p. 122), « attifer » (CN, p. 165), (QN, « *conciare* » p. 155) ont été rendus en italien par des verbes que l'on peut utiliser dans tous les contextes situationnels, non marqués stylistiquement, comme si les traductrices avaient d'abord procédé à une traduction intralinguistique (du français québécois vers le français de référence) et ensuite à une traduction interlinguistique (du français de référence vers l'italien standard), mais sans chercher en italien un registre stylistique de langue qui correspondrait le mieux au niveau de langue de la langue de départ. Plusieurs lexèmes italiens équivalents aux termes québécois, accompagnés dans les dictionnaires par les marques « *pop.* » ou « *gerg.* » (argot), auraient mieux restitué l'esprit linguistique du texte de départ.

La même stratégie, à dire vrai, a été adoptée pour les anglicismes. Même des faits lexicaux très courants en italien, comme « *job* » (CN, p. 28) « *waitress* » (CN, p. 16) et « *break*¹ » (CN, p. 16), ont été généralement traduits par des équivalents en italien standard : « *lavoro* » (QN, p. 25); « *cameriera* » (QN, p. 14) et « *pausa* » (QN, 14). Certes, on aurait pu, pour un grand nombre d'anglicismes fréquemment utilisés en italien, proposer plus

¹ Les termes « *job* » et « *break* », par exemple, sont attestés dans le *Vocabolario della Lingua italiana Treccani*, <https://lc.cx/JnFy>, consulté le 30 octobre 2015.

d'emprunts directs et de « reports¹ », c'est-à-dire les garder tels quels dans la langue d'arrivée pour souligner la présence linguistique de l'Autre dans le français parlé à Montréal. Comme si la traduction italienne avait effacé en grande partie la présence de l'anglais, présence linguistique très importante pour le contexte sociolinguistique montréalais. Il est vrai toutefois qu'un petit nombre de termes anglais et expressions anglaises ont été gardé(e)s en italique dans le texte d'arrivée, comme « *cheerleader* » (QN, p. 13), « *club sandwich* » (QN, p. 13) et « *fish and chips* » (QN, p. 13), etc. Il faut également souligner que, très souvent, ces stratégies sont plutôt dictées par les éditeurs que par les traducteurs.

Quoi qu'il en soit, ce sont les « québécismes sémantiques » qui résistent le plus à la traduction dans une autre langue. Comme le souligne Claude Poirier que nous avons déjà cité ici haut, « le lexique québécois comporte, par rapport au français de France, mille et une caractéristiques qui tiennent aux mots, à leurs sens, à la combinaison des unités [...] ». En effet, plusieurs exemples tirés de *Il quaderno nero* montrent bien comment la traduction de ce lexique particulier peut s'avérer très difficile et très souvent l'option choisie n'est pas vraiment satisfaisante, car on y découvre un réel détournement sémantique.

Dans la traduction du passage suivant du texte de Tremblay,

L'oubli au bas d'une addition d'une soupe du jour ou **d'une liqueur douce**, que nous les accordons souvent sans l'avouer à Nick, bien sûr, est toujours apprécié, surtout chez les plus maigres qui, à l'évidence, crèvent de faim. (CN, p. 24)

on constate que les traductrices italiennes n'ont pas bien restitué le sens de l'expression québécoise « liqueur douce » puisqu'elles l'ont traduite par « un bicchierino di liquore »...

All'insaputa di Nick, ovviamente, spesso ci dimentichiamo di aggiungere al conto la zuppa del giorno o **un bicchierino di liquore**, e loro ce ne sono grati, soprattutto i più magri, che hanno l'aria di soffrire di fame. (QN, p. 21)

¹ Le traductologue Michel Ballard précise que le terme « report » est à préférer au terme « emprunt » lorsque le xénisme figurant dans une traduction n'est pas attesté dans les dictionnaires de la langue d'arrivée.

Or, selon le *Dictionnaire Usito*, la locution québécoise familière « liqueur douce » désigne une « boisson gazeuse », un soda...

Q/C par ext., *fam.* **Liqueur (douce)** : boisson gazeuse. REM. Bien qu'il soit l'extension d'un emploi ayant eu cours en français du XVII^e au XIX^e siècle où liqueur avait le sens de boisson non alcoolisée, cet emploi est critiqué; l'influence de l'anglais soft-drink a dû contribuer à en maintenir la vitalité en français québécois¹.

En italien au contraire, l'expression « bicchierino di liquore » renvoie à un petit verre d'alcool, à savoir un whisky, un digestif ou un verre de rhum ou de vodka. En effet, selon le *Vocabolario della Lingua italiana Treccani*, le mot « liquore » désigne une boisson composée « essentiellement d'alcool »...

2. Bevanda composta essenzialmente di alcol e acqua, con o senza zucchero, con aggiunta in proporzioni variabili di principi aromatici, essenze, sostanze amare, toniche, ecc.: *un l. forte, leggero, secco, amabile, una bottiglia, un bicchierino di liquore, offrire, bere, centellinare un l.* (cioè un bicchierino, o una certa quantità nel bicchiere); *vendita di vino e liquori; fare abuso di liquori*. Si distinguono *l. naturali*, ottenuti per distillazione di liquidi di origine fermentativa (grappa, cognac o brandy, whisky, vodka, gin, kirsch, rum, ecc.) [...]².

Dans un autre passage du texte de Michel Tremblay, c'est l'expression « fèves au lard » qui a en quelque sorte faussé la route des traductrices :

Pendant que j'enlevais mes nombreuses pelures, Jeanine est arrivée avec l'assiette d'Aimée, le numéro 2 Spécial que ne désavouerait pas un bûcheron après trois jours perdu en forêt : des œufs, du bacon, des patates, **des fèves au lard** et pancakes. (*CN*, p. 124)

Cette expression québécoise très courante a été rendue par l'expression italienne « fave al lardo » :

Mentre mi toglievo uno dopo l'altro i vari strati che avevo addosso, Janine è arrivata con il piatto di Aimée, il numero 2 special, adattissimo per un boscaiolo che ha passato tre giorni nella foresta: uova, bacon, patate, **fave al lardo** e pancake! (*QN*, p. 115)

En réalité dans le met québécois en question, il ne s'agit pas de « fèves », mais bien au contraire de « haricots », comme le précise le *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la Langue française, où l'on souligne en effet que...

¹ *Dictionnaire Usito*, s.v. «liqueur», <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

² *Vocabolario della Lingua italiana Treccani*, <https://lc.cx/JnFy>, site consulté le 30 octobre 2015.

Dans l'étiquetage et dans les menus, on tolère l'appellation *fèves au lard* à condition qu'elle soit entre guillemets et forme un tout non séparé par d'autres mots. Ce plat est fait avec des haricots et non avec des fèves. Toutefois, étant donné que les fèves au lard constituent l'un de nos plats nationaux, le nom de ce plat peut figurer tel quel dans les menus¹.

Tandis qu'en italien, le terme « fava » désigne un légume très différent comme le précise la définition du *Vocabolario della Lingua italiana Treccani* :

fava, s. f. Erba annua delle leguminose papilionacee (*Vicia faba*, sinon. *Faba vulgaris*), che risulta coltivata in Europa fin dall'antichità per l'alimentazione umana e come foraggio: ha fusto eretto, alto da 3 a 10 dm, foglie paripennate, fiori in brevi racemi, bianchi o violacei, con le ali munite di una grande macchia nera, legume nerastro e fragile a maturità, con la parete interna rivestita di una lanosità biancastra, contenente da 3 a 8 semi reniformi, generalmente verdastri o brunicci: *un campo di fave* o *seminato a fave*; *fave da foraggio*².

Puisqu'il s'agit de l'un des plats nationaux du Québec qui fait partie du patrimoine culinaire des Québécois, l'expression « fèves au lard » aurait pu être gardée telle quelle dans la traduction italienne pour enrichir tout d'abord la langue d'arrivée. En outre, l'ajout d'une note de bas de page aurait servi à faire connaître davantage la culture et les habitudes culinaires des Québécois. David Bellos ajoute à ce propos que « Le maintien d'éléments du texte source dans la traduction peut avoir un but éducatif et social tout à fait réel [comme] le bénéfice [...] d'avoir lu un roman³ » écrit au départ dans une langue étrangère.

L'exemple suivant montre comment l'acception québécoise de certains verbes peut être bien différente par rapport au sens du même verbe du français de référence. Dans le passage suivant,

Quand il pleut. Quand il neige. N'importe quand. **Viens rester** avec nous autres. Viens regarder le ciel avant de t'endormir. (CN, p. 234)

le verbe « rester » désigne en français du Québec l'action d'« habiter » quelque part. Il s'agit d'une nuance qui n'a pas été tout à fait comprise par les traductrices

¹ *Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la Langue française, <https://lc.cx/JntU>, site consulté le 30 octobre 2015.

² *Vocabolario della Lingua italiana Treccani*, <https://lc.cx/JnFy>, site consulté le 30 octobre 2015.

³ David Bellos, *op. cit.*, p. 57.

italiennes et donc rendue dans la langue d'arrivée par le verbe italien « *restare* » (« *rester* ») qui n'a pas vraiment le sens de « *abitare* » (« *habiter* ») :

Quando piove. Quando nevica. In qualsiasi momento. **Vieni e resta** con noi. Vieni a guardare il cielo prima di addormentarti. (*QN*, p. 220)

Selon le *Dictionnaire Usito*, il s'agit en effet d'un verbe familier qui renvoie à l'action d'« *habiter, demeurer* » :

Q/C fam. (avec l'auxil. avoir) rester à, dans, en, etc. ou rester + adv. de lieu. Habiter, demeurer (quelque part)¹.

La traduction d'un autre « québécoisme sémantique » révèle encore une fois comment il est difficile de bien comprendre le sens de certaines expressions et de bien le restituer dans la langue d'arrivée...

Quelqu'un qui sacre au milieu d'une belle phrase bien compliquée en impose à ses interlocuteurs, et il va falloir que j'en impose aux clients du Boudoir si je veux me faire respecter. **Petite, mais pleine de chien**. Et capable de répondre. Et capable de châtier, au besoin. (*CN*, p. 256)

Selon le *Dictionnaire Usito*, la locution québécoise familière « avoir du chien dans le corps » qualifie d'habitude une personne qui est très déterminée, toujours résolue...

Q/C fam. **Avoir du chien** (dans le corps) : faire preuve de détermination, être énergique².

Mais ce n'est pas tout à fait le l'acception véhiculée par la traduction italienne qui a plutôt restitué le sens de l'expression « avoir du chien » en usage en français de référence...

Una persona che impreca nel bel mezzo di una frase complicata può intimidire i suoi interlocutori, e io dovrò intimidire i clienti del Boudoir se voglio farmi rispettare. **Piccola ma piena di fascino**. E capace di rispondere per le rime, e all'occorrenza, di castigare. (*QN*, p. 239-240)

En effet, selon le *Trésor de la Langue française informatisé*, l'expression « voir du chien » qualifie plutôt une femme « attirante », qui charme les hommes grâce à son comportement « provoquant » :

¹ *Dictionnaire Usito*, s.v. « *rester* », <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

² *Dictionnaire Usito*, s.v. « *chien* », <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.

1. [En parlant d'une femme] Avoir un charme quelque peu provocant, être attirante. *À Paris dès qu'une femme dit qu'elle est belle, qu'elle a du chic, du zinc ou du chien, tout le monde la croit sur parole et prend feu* (Mérimée, *Lettres à Madame de Beaulaincourt*, 1870, p. 35)¹.

Or, dans le contexte du passage cité, la narratrice « Céline, la naine » commence à s'habituer psychologiquement, dans son nouveau poste de travail, à sa nouvelle fonction d'hôtesse de « Boudoir », lieu réservé aux « plaisirs intimes » des hommes. Elle sait alors qu'elle devra surtout faire preuve de « détermination », être plus « raide avec les clients » (CN, p. 255) pour « se faire respecter » (CN, p. 256) en cas de problèmes. Ainsi, elle ne doit pas du tout avoir une attitude ambiguë, elle ne doit pas « provoquer » les clients avec son « charme » (en italien « *fascino* »).

Un dernier exemple en guise de conclusion témoigne comment les traductrices italiennes ont dû parfois expliquer, avec une petite phrase dans le texte, un seul « québécoisme lexématique » qui n'a pas de correspondant en français de référence. Le terme « turlutage » du passage français cité ci-dessous a nécessité dans la traduction italienne l'ajout d'un segment qui ne figure pas dans le texte de départ...

[...] maquillé, teint, complètement refait, chante une chanson de la Bolduc, avec **turlutage**, onomatopées et tout, les deux bras m'en tombent tellement je trouve ça absurde. (CN, p. 108)

[...] dipinto, completamente artefatto, canta un pezzo della Bolduc, **con tutti gli ornamenti tipici della canzone popolare canadese**, con le onomatopée e via dicendo, non riesco a capacitarmene tanto sembra assurdo. (QN, p. 100).

Toutefois, le résultat ne semble pas être satisfaisant, car la Bolduc est l'expression par excellence de la chanson populaire « québécoise » et non pas « canadienne » (« canadese »)... La Bolduc est considérée comme la première chansonnière du Québec. Née au sein d'une famille pauvre de la Gaspésie, Mary Rose Anne Travers déménage ensuite à Montréal où elle construira sa carrière d'auteur-compositeur-interprète. Le « turlutage » est une forme d'expression musicale typique du folklore québécois qui utilise des onomatopées sur une musique de violon. Ici, l'ajout d'une note de bas de page aurait sans

¹ *Trésor de la Langue française informatisé*, <https://lc.cx/JnFj>, consulté le 30 octobre 2015.

doute transmis aux lecteurs italiens un élément très intéressant de la culture québécoise et aurait atteint le « but éducatif » de la traduction dont parle le traductologue étasunien David Bellos.

Conclusion

Traduire un texte si caractérisé du point de vue de la langue résulte être donc une entreprise très difficile comme on vient de voir avec l'analyse des derniers passages cités. La traduction italienne du texte de Michel Tremblay semble être une traduction « domestiquante ». Tous les « québécismes lexématique » ont été rendus avec leur équivalent en italien standard. Rarement les traductrices ont-elles proposé le même niveau de langue des québécismes traduits. Même chose pour les anglicismes : seulement un petit nombre a été gardé tel quel dans le texte d'arrivée. Étant donné le contexte linguistique montréalais et le cadre sociolinguistique dans lequel les personnages du roman évoluent, à notre avis, tous les anglicismes auraient pu être retenus dans le texte italien pour bien souligner la présence de l'Autre d'un côté, et l'aspect plurilingue du texte de l'autre. Il s'agit, comme le souligne David Bellos que nous avons cité plus haut, d'une simple forme de « violence ethnocentrique », car « l'effet joual », le plurilinguisme et l'hybridation langagière du texte de départ disparaissent complètement dans le texte d'arrivée. Comment traduire alors un tel texte si caractérisé par la langue ? La variation diatopique est-elle vraiment intraduisible ? D'autres études¹ ont pourtant montré que plusieurs stratégies s'offrent aux traducteurs confrontés aux différentes variétés sociolinguistiques.

¹ Nous pensons en général aux travaux d'Isabelle Collombat de l'Université Laval à Québec et de Michel Ballard que nous citons dans notre bibliographie.

Références

- Ballard, Michel (dir.), *Oralité et traduction*, Arras, Artois Presses Université, 2001.
- Berman, Antoine, « La traduction comme épreuve de l'étranger », *Texte*, n° 4, 1985, p. 67-81.
- Bellos, David, *Le poisson et le bananier. Une histoire fabuleuse de la traduction*, Paris, Flammarion, 2012.
- Collombat, Isabelle, « Traduction et variation diatopique dans l'espace francophone : le Québec et le Canada francophone », *Arena Romanistica. Journal of Romance Studies*, n° 10, 2012, p. 23-50.
- Derrida, Jacques, « Des Tours de Babel », dans *Psyché. Inventions de l'autre*, Paris, Éditions Galilée, 1987 [1985], p. 203-236.
- Gauvin, Lise, « D'une langue l'autre. La surconscience linguistique de l'écrivain francophone », *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, p. 6-15.
- Gauvin, Lise, *La fabrique de la langue*, Paris, Seuil, coll. « Essais/Points », 2004.
- Gervais, André, *Emblématiques de l'« époque du joual »*, Outremont, Lanctôt éditeur, 2000.
- Guidère, Mathieu, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain* [2^e édition], Bruxelles, De Boeck, 2010.
- Poirier, Claude, « Les variantes topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans Michel Francard et Danièle Latin (dir.), *Le régionalisme lexical*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995, p. 13-56.
- Ladmiral, Jean-René, « Le prisme interculturel de la traduction », dans Paul Bensimon (dir.), *Palimpsestes* 11. *Traduire la culture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 1998.
- Quirot, Odile, « Michel Tremblay : l'hymne au joual », *Le Nouvel observateur*, 8 mars 2012, <https://lc.cx/JnFa>, consulté le 30 octobre 2015.
- Tremblay, Michel, *Le cahier noir*, Montréal, Leméac/Actes Sud, 2003.
- Tremblay, Michel, *Il quaderno nero*, trad. du français par Lorenza Di Lella et Maria Luisa Vanorio, Roma, Playground, 2012 [éd. française 2003].
- Tremblay, Michel, *Les Belles-Sœurs*, Montréal, Leméac, 1972.
- Tremblay, Michel, *Les chroniques du Plateau Mont-Royal*, Montréal, Leméac, coll. « Thésaurus », 2000.

Dictionnaires

- Dictionnaire Usito*, <https://lc.cx/JnFH>, consulté le 30 octobre 2015.
- Meney, Lionel, *Dictionnaire québécois-français*, Montréal, Guérin, 2003.
- Grand Dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la Langue française, <https://lc.cx/JntU>, consulté le 30 octobre 2015.
- OQLF – Office québécois de la Langue française*, <https://lc.cx/Jnt3>, consulté le 30 octobre 2015.
- TLFi – Trésor de la Langue française informatisé*, <https://lc.cx/JnFj>, consulté le 30 octobre 2015.
- Vocabolario della Lingua italiana Treccani*, <https://lc.cx/JnFy>, consulté le 30 octobre 2015.